l'équation du développement presque infinies. Il en découle que les politiques de développement international devront être de beaucoup plus flexibles à l'avenir, si elles veulent être efficaces; c'est pourquoi le but de la nouvelle stratégie de développement du Canada est d'élaborer des programmes et des projets de développement qui répondent exactement aux besoins spécifiques de chaque pays bénéficiaire.

Naturellement, cette flexibilité s'exercera dans un cadre général d'action -- dont les paramètres apparaîtront peut-être de façon plus manifeste que par le passé. Ainsi, la coopération canadienne n'a jamais fait grand place aux "raffinements" du développement, ainsi qu'en font foi les investissements considérables consacrés aux infrastructures sociales telles que les routes, les installations hydro-électriques ou les réseaux d'irrigation. Nous avons jugé bon, néanmoins, de réaffirmer nos priorités fondamentales: la production alimentaire et le développement rural, l'exploitation des ressources énergétiques, l'éducation et la formation de base, la santé publique, les facteurs démographiques et l'habitation -- autrement dit, les problèmes les plus cruciaux du développement et ceux qui sont le plus difficiles à résoudre. Nous sommes, de même, tous conscients du fait que les difficultés économiques de ces dernières années ont imposé des épreuves disproportionnées aux pays qui sont précisément le moins en mesure de leur faire face; notre engagement de diriger le gros de nos ressources et de nos compétences vers les pays les plus pauvres ne saurait donc étonner qui que ce soit mais devrait être soutenu par tous. De même, pour accroître la flexibilité et l'impact même de notre coopération au développement, nous allons délier en partie nos prêts bilatéraux de façon que les pays en voie de développement puissent répondre aux appels d'offres et puissent, sur une base sélective, s'approvisionner chez d'autres pays donateurs lorsque cette façon de procéder s'avérera manifestement et sensiblement avantageuse pour les bénéficiaires.

Enfin, il nous est apparu de plus en plus évident que les habitudes d'aide bilatérales suivies durant les dernières décennies -- un "saupoudrage", souvent non coordonné par les donateurs, de ressources tant financières que techniques dans un grand nombre de pays bénéficiaires -- n'avaient pas toute l'efficacité souhaitable. Personne ne saurait donc s'étonner que le Canada décide de concentrer son assistance sur un nombre limité de pays et vise à assurer une plus grande concentration géographique de ses programmes -- et, par là même, une plus grande efficacité de sa coopération. Mais je m'empresse d'ajouter, de peur que certains d'entre vous ne craignent l'imminence de coupures dans les programmes bilatéraux existants, que ces nouvelles directives seront mises en oeuvre avec toute la flexibilité qui caractérise la nouvelle stratégie, et que tous les